

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11476

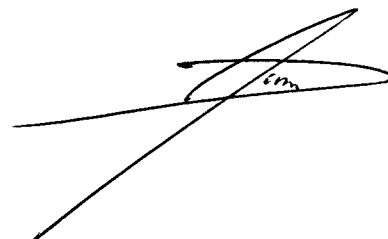
Numéro SIREN : 535 010 276

Nom ou dénomination : STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2023 sous le numéro de dépôt 28863

2023/18863

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	339 673	300 575	39 098	17 016
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 359	14 359		1 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	213 315 706	54 571 182	158 744 523	165 830 438
Installations techniques, matériel, outillage	7 055 864	5 316 974	1 738 890	2 348 798
Autres immobilisations corporelles	2 298 196	1 269 018	1 029 178	1 160 178
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	91 631 327		91 631 327	94 884 814
ACTIF IMMOBILISE	314 655 125	61 472 108	253 183 017	264 242 243
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	35 289	1 900	33 389	26 315
Avances et acomptes versés sur commandes	233 772		233 772	5 501
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	45 411 717	9 723	45 401 994	47 532 800
Autres créances	519 957		519 957	655 591
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	12 363 842		12 363 842	9 783 363
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	242 018		242 018	39 697
ACTIF CIRCULANT	58 806 596	11 623	58 794 973	58 043 267
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	373 461 721	61 483 731	311 977 990	322 285 511



Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 9 941 027)	9 941 027	9 941 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-18 641 156	-17 577 653
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 959 140	-1 063 503
Subventions d'investissement	55 833 333	58 333 333
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	45 174 065	49 633 205
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 434 691	2 363 290
PROVISIONS	2 434 691	2 363 290
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 226 741	95 204 918
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 486 700	9 486 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 260	14 805
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 623 955	3 191 090
Dettes fiscales et sociales	23 465 920	24 361 544
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 672	21 221
Autres dettes	6 536 565	2 176 450
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	129 966 420	135 832 288
DETTES	264 369 234	270 289 016
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	311 977 990	322 285 511

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 504 678		18 504 678	15 174 937
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 504 678		18 504 678	15 174 937
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				200 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 093 042	918 647
Autres produits			11	132
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 597 731	16 293 716
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			61 984	39 565
Variation de stock (marchandises)			-7 075	-17 122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			12 801 590	7 664 168
Impôts, taxes et versements assimilés			594 792	588 690
Salaires et traitements			533 799	402 529
Charges sociales			348 674	58 413
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 945 148	8 022 977
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 149	
Dotations aux provisions			543 112	815 397
Autres charges			6 646	1 323
CHARGES D'EXPLOITATION			22 839 820	17 575 939
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 242 089	-1 282 223
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			335	30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			335	30
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 254 240	2 325 570
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 254 240	2 325 570
RESULTAT FINANCIER			-2 253 906	-2 325 540
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 495 995	-3 607 763

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 867	44 518
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500 000	2 500 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	115	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 536 982	2 544 518
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	258
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	115	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	127	258
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 536 855	2 544 261
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	23 135 048	18 838 264
TOTAL DES CHARGES	25 094 187	19 901 767
BENEFICE OU PERTE	-1 959 140	-1 063 503

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2022, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
Le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève au 31 décembre 2022 à 20,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation, notamment s'agissant de la pelouse et de l'accueil des matchs du club résident (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent en effet très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versé à la Bordeaux Métropole.

La résorption durable du déficit structurel de SBA reposera principalement sur la capacité de la société à renégocier et rééquilibrer le contrat d'exploitation du stade avec la collectivité et ce dans le cadre du mécanisme prévu à l'article 14 du contrat de partenariat.

Le Comité de surveillance a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte toutes les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier les prévisions de trésorerie établies jusqu'au 31 décembre 2023. Celles-ci reposent notamment sur l'hypothèse structurante d'un soutien financier et de l'absence de remboursement des comptes-courants actuellement consentis par les actionnaires pour un montant de 9,5M€, a minima jusqu'à la renégociation du contrat d'exploitation du stade avec Bordeaux Métropole. A date d'arrêt des comptes, la société n'a pas obtenu la confirmation de l'engagement des actionnaires tel qu'énoncé ci-dessus. Dans ce contexte, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Si la renégociation du contrat d'exploitation avec la collectivité n'aboutissait pas et que les actionnaires décidaient de ne pas apporter leur soutien et demandaient le remboursement de leurs comptes-courants, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables français, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- Stade	30 ans – mode linéaire
- Equipements (TV, écrans géants,...)	10 ans – mode linéaire
- Equipements sportifs et pelouse	12 ans – mode linéaire
- Equipements WIFI HD	7 ans – mode linéaire
- Mobiliers (administratif, sportif et médias)	15 à 20 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels :

- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif

Installations générales, agencements et aménagements divers 10 ans

Matériel de transport 2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif

Matériel de bureau 2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif

Matériel informatique 2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif

Mobilier 3 à 5 ans

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826.54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Dailly auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2022, 3 253 487 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 91 631 327 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 91 631 327 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

		411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Dailly)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances	avr-15			114 321 827		
Facturation des loyers R1	avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste	avr-15		114 321 827			114 321 827
A nouveau 2022		46 442 144		94 884 814		94 884 814
Remboursement emprunt	déc-22		3 253 487			3 253 487
Remboursement int Dailly	déc-22		1 865 658	1 865 658		
Remboursement TVA	déc-22		1 023 829	1 023 829		
Loyers constaté d'avance	déc-22				112 653 319	
Solde au 31/12/2022		43 552 657	91 631 327		5 119 145	91 631 327

		661 Charges financières	4455 État TVA à décaisser	487 Pdt Constat avance
Facturation des loyers R1	avr-15		30 249 590	
A nouveau 2022			23 554 493	117 772 464
Remboursement int Dailly	déc-22	1 865 658	1 023 829	
Produit constaté d'avance	déc-22			117 772 464
Solde au 31/12/2022		1 865 658	22 530 664	112 653 319

Stocks de marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA à recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2022.

Dépréciation des stocks de marchandise

Suite au changement de fournisseur-partenaire de champagne, le stock de champagne de l'ancien partenaire a été déprécié à 100% (à hauteur de 1 900 €).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 45 041 397 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 43 552 655 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 2 887 487 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et VINCI Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2022 le solde de la subvention est de 55 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur VINCI Energies (anciennement VINCI Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2022 à 2 434 691 €, après une dotation annuelle de 543 112 €, et une reprise de 471 712 €, liée aux renouvellements effectués dans l'année.

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant.

En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait, puis en mars 2020 avec 1 000 000 € supplémentaires. Ces apports sont rémunérés à 4%.

Les intérêts calculés en 2020 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1er janvier 2021, portant leur montant à 9 486 700 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 166 017 € en 2022.

Pour information, les intérêts dus au titre de 2022 ont été versés aux actionnaires le 31/12/2022 (soit 383 611 €).

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 23 465 920€ incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 22 530 664 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 129 966 420 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 112 653 319 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 14 888 889 € au 31/12/2022.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 10 947 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Taux d'actualisation | 3.22 % |
| - Taux de croissance des salaires | 2.75 % |
| - Age de départ à la retraite | 67 ans |
| - Table de taux de mortalité | table INSEE 2014-2016 |

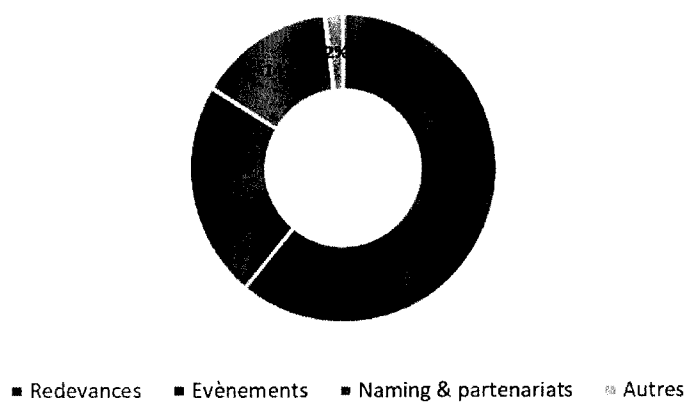
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaires se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les évènements et les autres activités.

Les évènements sont distingués en deux catégories, les évènements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands évènements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).

Répartition du CA 2022



en K€	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Redevances	11 297	10 948	10 133	10 138
Evènements	4 179	1 579	360	7 223
Naming & partenariats	2 674	2 358	2 439	2 715
Autres	354	290	189	217
	18 505	15 175	13 121	20 292

Le chiffre d'affaires de SBA s'élève à 18 504 678 € au 31/12/2022.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 22 839 820 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 7 945 148 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Effectif moyen

Pour les exercices ouverts à compter du 9 février 2020, les salariés à prendre en compte pour l'annexe sont :

- ceux titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée ;
- les employés à temps plein ou temps partiel.

Les salariés mis à disposition, y compris les salariés temporaires, les apprentis, les salariés en contrat unique d'insertion ou en contrat de professionnalisation, sont donc exclus.

L'effectif moyen de salariés correspond à la moyenne du nombre de personnes employées au cours de chacun des mois de l'année civile précédente ou du dernier exercice comptable lorsque celui-ci ne correspond pas à l'année civile précédente.

A noter qu'en 2022, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	23 000		23 000
Montant total des honoraires	23 000	0	23 000

Intégration fiscale

SBA ne bénéficie pas de l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : F. PARTICIPATIONS
 Forme : SCA
 Au capital de : 1 059 719 890 euros
 Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
 33000 BORDEAUX

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS
 Forme : SAS
 Au capital de : 4 306 925 772 euros
 Adresse du siège social : 1973 Boulevard d la Défense
 92000 NANTERRE

FAITS MARQUANTS

Impact de la crise sanitaire :

La crise sanitaire liée au COVID-19 a continué à perturber l'activité de SBA au 1^{er} trimestre 2022.

Cette crise constituant un cas de force majeure, conformément à l'article 21.1 du contrat de partenariat, le paiement des Recettes Nettes Garanties (RNG) a été suspendu à compter du 12 mars 2020 jusqu'au 31 mars 2023. Selon le contrat, « les RNG ne sont dues qu'à hauteur de ce qui aura pu être généré compte tenu de l'évènement de Force Majeur considéré ».

A compter du 01/04/2022, SBA a repris le paiement du montant forfaitaire des RNG trimestrielles.

Selon un mode de calcul établi par la Métropole et approuvé par SBA, le montant des RNG que SBA devra reverser à la Métropole au titre de l'année 2022 est estimé à 4 127 K€ (contre 4 701 K€ prévus pour l'année, si le cas de force majeure ne s'était pas présenté).

Clause de revoyure :

Conformément à la clause de revoyure de l'article 14 du Contrat de partenariat, SBA et Bordeaux Métropole ont entamé des discussions début 2021, afin d'adapter le contrat aux réalités économiques constatées depuis le début de l'exploitation.

Un dossier détaillé a été communiqué à la Métropole le 22/01/2021 et a fait l'objet de plusieurs échanges (envois de documents complémentaires, réunions, ...). A ce jour, les discussions sont toujours en cours avec la Métropole.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Rappels :Transfert à Bordeaux Métropole :

En application de la loi MAPTAM, le stade Matmut ATLANTIQUE a été déclaré équipement d'intérêt métropolitain lors du Conseil de Métropole du 16/12/2016.

Depuis le 01/01/2017, Bordeaux Métropole se substitue donc à la Ville de Bordeaux dans le cadre de relations contractuelles avec SBA.

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- Études et conception
- Coûts annexe à la construction
- Intérêts intercalaires
- Coûts de fonctionnement
- Coûts de financement

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT
- Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT
- Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT
- Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).
- Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2022 sont les suivantes :

Redevances	déc.-22	mai-11
Redevance financière R1	6 277 343	8 120 179
Redevance R2 (GER)	1 700 466	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 742 482	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	910 484	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	10 630 775	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 4 105 527	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 4 105 527	- 4 485 250
Total redevances	6 525 248	6 673 192

L'article 21.1 du contrat de partenariat sur le cas de force majeure a été appliqué au 1^{er} trimestre 2022, comme il l'avait été en 2020 et 2021 pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Les Recettes Nettes Garanties comptabilisées en 2022 se sont donc élevées à - 4 106 K€ (contre - 4 701 K€ sans application de la force majeure).

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des couts d'investissements financée par les fonds propres)

Ces fonds, auxquels se rajoutent une subvention allouée par la ville, le département et la région de 75 millions d'euros et une avance de loyer de 20 millions d'euros, ont complété l'apport des actionnaires pour le financement du projet.

Instruments de couverture

Conformément au contrat de partenariat et plus particulièrement à son article 12.2, SBA a figé les loyers Financiers (R1) et le loyer IS (R4.2) de la Ville de Bordeaux avant la Mise à Disposition de l'ouvrage. La fixation des taux est intervenue le 9 Avril 2015 dans des conditions de marchés optimales avec un taux de swap 30 ans négocié à 72 bp (soit 0,72% + 0,15% de marge de swap et 1,1 % de marge de crédit Dailly = 1,97 %), ce qui représente une économie substantielle par rapport aux charges initiales anticipées par la ville dans le cadre de l'offre.

Dans le cadre de cette opération, SBA a contracté deux swaps de taux (Fixe contre variable, la Dette bancaire étant levée sur la base des taux Euribor 3M) auprès des Banques de Couvertures, identifiées dès la signature du contrat de partenariat : Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local. Chaque Banque a contracté 50% de l'instrument de couverture pour un montant respectif de 57 160 913 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE
--

Prévisions d'activité en 2023 :

En 2023, la programmation du stade Matmut ATLANTIQUE sera très riche. A ce jour, sont prévus :

- Un match UBB-La Rochelle le 25/03/2022
- 5 concerts : Muse, Depeche Mode, Mylène Farmer (2 dates) et The Weeknd
- 5 matchs de rugby dans le cadre de la Coupe du monde de rugby en septembre

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	322 852		31 180
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	212 907 279		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	368 542		39 885
Install. techniques, matériel et outillage ind.	7 032 599		23 265
Installations générales, agenc., aménag.	2 173 220		41 010
Matériel de transport	4 356		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	75 540		4 068
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 561 537		108 228
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	94 884 814		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	94 884 814		
TOTAL GENERAL	317 769 204		139 408

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			354 032	
Terrains				
Constructions sur sol propre			212 907 279	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			408 426	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			7 055 864	
Installations générales, agencements divers			2 214 231	
Matériel de transport			4 356	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			79 609	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 669 766	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 253 487	91 631 327	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 253 487	91 631 327	
TOTAL GENERAL		3 253 486	314 655 125	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	304 837	10 097		314 934
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	304 837	10 097		314 934
Terrains				
Constructions sur sol propre	47 364 578	7 096 910	1	54 461 488
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	80 805	28 889		109 695
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 683 801	633 173		5 316 974
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 034 090	165 947		1 200 037
Matériel de transport	1 719	622		2 341
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 130	9 510		66 640
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 222 124	7 935 051		61 157 175
TOTAL GENERAL	53 526 960	7 945 148		61 472 108

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	2 363 290	543 112	471 712	2 434 691
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 363 290	543 112	471 712	2 434 691
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 900			1 900
Dépréciations comptes clients	3 302	6 421		9 723
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 202	6 421		11 623
TOTAL GENERAL	2 368 492	549 533	471 712	2 446 313
Dotations et reprises d'exploitation		554 262	476 440	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		115	115	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	91 631 327	3 344 424	88 286 903
Clients douteux ou litigieux	12 747	12 747	
Autres créances clients	45 398 970	6 050 713	39 348 257
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 130	1 130	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 486	2 486	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	482 209	482 209	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	34 131	34 131	
Charges constatées d'avance	242 018	242 018	
TOTAL GENERAL	137 805 019	10 169 859	127 635 160

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	354 182	354 182		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	91 872 559	3 424 637	14 459 945	73 987 977
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 623 955	2 623 955		
Personnel et comptes rattachés	199 982	199 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 161	82 161		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	23 179 216	1 677 501	4 167 497	17 334 218
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 561	4 561		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 672	34 672		
Groupe et associés	9 486 700	1		9 486 699
Autres dettes	6 536 565	6 536 565		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	129 966 420	129 966 420		
TOTAL GENERAL	264 340 974	144 904 638	18 627 442	100 808 894

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40800000	Fournisseur factures non parvenues	1 913 040,31	2 713 077,59	-800 037,28
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		1 913 040,31	2 713 077,59	-800 037,28
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840000	Fournisseur factures non parvenues	34 671,86	21 221,40	13 450,46
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		34 671,86	21 221,40	13 450,46
AUTRES DETTES				
41980000	Avoirs à établir clients	62 836,46	80 543,19	-17 706,73
46860000	Divers - charges à payer	1 500,00	1 500,00	
TOTAL AUTRES DETTES		64 336,46	82 043,19	-17 706,73
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - provision congés payés	35 625,00	33 641,00	1 984,00
42860000	Personnel - autres charges à payer	164 357,00	77 042,00	87 315,00
42863000	Frais déplacemt personnel, pensions		45,00	-45,00
43820000	Cap charges sociales sur congés pay	17 812,00	16 820,50	991,50
43860000	Organismes sociaux cha payer	32 300,00	25 500,00	6 800,00
44860000	État charges à payer	1 270,24	-542,80	1 813,04
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		251 364,24	152 505,70	98 858,54
TOTAL CHARGES A PAYER		2 263 412,87	2 968 847,88	-705 435,01

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2022

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	242 018,03	39 696,51	202 321,52
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		242 018,03	39 696,51	202 321,52
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance (FI)	-129 966 420,29	-135 832 287,65	5 865 867,36
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-129 966 420,29	-135 832 287,65	5 865 867,36

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - factures à établir	357 572,43	156 167,26	201 405,17
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		357 572,43	156 167,26	201 405,17
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	30 244,86	31 916,06	-1 671,20
42870000	Personnel autres produits à recevoi	191,85	1 094,85	-903,00
43870000	Organismes sociaux pdt à recevoir	2 486,29	702,19	1 784,10
44870000	État produits à recevoir		14 698,94	-14 698,94
46870000	Divers - produits à recevoir	3 859,57	12 724,00	-8 864,43
TOTAL AUTRES CREANCES		36 782,57	61 136,04	-24 353,47
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		394 355,00	217 303,30	177 051,70

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 941 027			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		49 633 205
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		49 633 205
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	2 500 000	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	1 959 140	
SOLDE		4 459 140
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		45 174 065

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Loyer R1.1.a redevance financière capital	5 119 145		5 119 145	3 159 192	62,04 %
Loyer R1.1.b redevance financière intérêts				1 934 485	
Loyer R1.1.2 redevances financière non cédée	1 158 198		1 158 198	1 152 436	0,50 %
Loyer R2 redevance GER	1 700 466		1 700 466	1 416 142	20,08 %
Loyer R3 redevance exploitation maintenance	1 742 483		1 742 483	1 712 092	1,78 %
Loyer R4 redevance de Gestion	910 485		910 485	907 146	0,37 %
Avance sur loyer	666 667		666 667	666 667	
Événements	4 179 229		4 179 229	1 578 746	164,72 %
Naming Partenariat et loges	2 674 472		2 674 472	2 358 211	13,41 %
Autres prestations	353 534		353 534	289 822	21,98 %

TOTAL	18 504 679		18 504 679	15 174 937	21,94 %
--------------	-------------------	--	-------------------	-------------------	----------------

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	3 288	79116000
Indemnités assurances	631 741	79121100
Refacturation travaux - frais	975 976	79120000
Remboursement formation	426	79114000
Remboursement prevoyance	5 171	79112600
TOTAL	1 616 602	

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Autres charges exceptionnelles	12	67180000
Amortissement dérogatoire	114	68725000

TOTAL	126	
--------------	------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Quote part de subvention virée au résultat	2 500 000	77700000
Produits sur exercices antérieurs	36 867	77180000
Amortissement dérogatoire	114	78725000

TOTAL	2 536 981	
--------------	------------------	--

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-1 959 140
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			-1 959 140
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-1 959 140

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	
Participation des salariés	
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				1 461 627	1 461 627
Exercice en cours				1 656	1 656
TOTAL				1 463 283	1 463 283
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				1 656	1 656
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL				1 656	1 656
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif moyen	12	2
Effectif moyen intérimaires		1
TOTAL	12	3

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

1973 Boulevard de la Défense

92000 NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Société par actions simplifiée

1973 Boulevard de la Défense

92000 NANTERRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « Base de préparation des comptes sociaux » de l'annexe.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité de surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 21 avril 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'M' followed by a horizontal line and a small flourish.

Mathieu PERROMAT

COMPTES ANNUELS

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	339 673	300 575	39 098	17 016
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	14 359	14 359		1 000
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	213 315 706	54 571 182	158 744 523	165 830 438
Installations techniques, matériel, outillage	7 055 864	5 316 974	1 738 890	2 348 798
Autres immobilisations corporelles	2 298 196	1 269 018	1 029 178	1 160 178
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	91 631 327		91 631 327	94 884 814
ACTIF IMMOBILISE	314 655 125	61 472 108	253 183 017	264 242 243
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	35 289	1 900	33 389	26 315
Avances et acomptes versés sur commandes	233 772		233 772	5 501
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	45 411 717	9 723	45 401 994	47 532 800
Autres créances	519 957		519 957	655 591
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	12 363 842		12 363 842	9 783 363
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	242 018		242 018	39 697
ACTIF CIRCULANT	58 806 596	11 623	58 794 973	58 043 267
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	373 461 721	61 483 731	311 977 990	322 285 511

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 9 941 027)	9 941 027	9 941 027
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	-18 641 156	-17 577 653
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 959 140	-1 063 503
Subventions d'investissement	55 833 333	58 333 333
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	45 174 065	49 633 205
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 434 691	2 363 290
PROVISIONS	2 434 691	2 363 290
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 226 741	95 204 918
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	9 486 700	9 486 700
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	28 260	14 805
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 623 955	3 191 090
Dettes fiscales et sociales	23 465 920	24 361 544
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 672	21 221
Autres dettes	6 536 565	2 176 450
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	129 966 420	135 832 288
DETTES	264 369 234	270 289 016
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	311 977 990	322 285 511

Rubriques	France	Exportation	31/12/2022	31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 504 678		18 504 678	15 174 937
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	18 504 678		18 504 678	15 174 937
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				200 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 093 042	918 647
Autres produits			11	132
PRODUITS D'EXPLOITATION			20 597 731	16 293 716
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			61 984	39 565
Variation de stock (marchandises)			-7 075	-17 122
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			12 801 590	7 664 168
Impôts, taxes et versements assimilés			594 792	588 690
Salaires et traitements			533 799	402 529
Charges sociales			348 674	58 413
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 945 148	8 022 977
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 149	
Dotations aux provisions			543 112	815 397
Autres charges			6 646	1 323
CHARGES D'EXPLOITATION			22 839 820	17 575 939
RESULTAT D'EXPLOITATION			-2 242 089	-1 282 223
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			335	30
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			335	30
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 254 240	2 325 570
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 254 240	2 325 570
RESULTAT FINANCIER			-2 253 906	-2 325 540
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-4 495 995	-3 607 763

Rubriques	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 867	44 518
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 500 000	2 500 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	115	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 536 982	2 544 518
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12	258
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	115	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	127	258
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 536 855	2 544 261
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	23 135 048	18 838 264
TOTAL DES CHARGES	25 094 187	19 901 767
BENEFICE OU PERTE	-1 959 140	-1 063 503

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2022, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de STADE BORDEAUX ATLANTIQUE pour l'exercice au 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

Le montant cumulé des pertes du STADE BORDEAUX ATLANTIQUE (SBA) s'élève au 31 décembre 2022 à 20,6 millions d'euros.

Les frais d'exploitation, notamment s'agissant de la pelouse et de l'accueil des matchs du club résident (maintenance, frais de personnel, ...) se révèlent en effet très supérieurs à ce qui était anticipé initialement, créant un déséquilibre avec le montant des redevances versé à la Bordeaux Métropole.

La résorption durable du déficit structurel de SBA reposera principalement sur la capacité de la société à renégocier et rééquilibrer le contrat d'exploitation du stade avec la collectivité et ce dans le cadre du mécanisme prévu à l'article 14 du contrat de partenariat.

Le Comité de surveillance a arrêté les comptes en application du principe de continuité d'exploitation après avoir pris en compte toutes les informations dont il dispose pour l'avenir et, en particulier les prévisions de trésorerie établies jusqu'au 31 décembre 2023. Celles-ci reposent notamment sur l'hypothèse structurante d'un soutien financier et de l'absence de remboursement des comptes-courants actuellement consentis par les actionnaires pour un montant de 9,5M€, a minima jusqu'à la renégociation du contrat d'exploitation du stade avec Bordeaux Métropole. A date d'arrêt des comptes, la société n'a pas obtenu la confirmation de l'engagement des actionnaires tel qu'énoncé ci-dessus. Dans ce contexte, il existe une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Si la renégociation du contrat d'exploitation avec la collectivité n'aboutissait pas et que les actionnaires décidaient de ne pas apporter leur soutien et demandaient le remboursement de leurs comptes-courants, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables français, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs dans un contexte de continuité d'exploitation, pourrait s'avérer alors inappropriée.

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Coûts d'emprunt

L'option a été prise d'intégrer dans le coût de la construction du stade les frais financiers portés pendant toute la période de la construction. Ces frais sont amortis au rythme de l'immobilisation, soit une durée de 30 ans.

Amortissements et Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement des immobilisations corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Constructions :

- Stade	30 ans – mode linéaire
- Equipements (TV, écrans géants,...)	10 ans – mode linéaire
- Equipements sportifs et pelouse	12 ans – mode linéaire
- Equipements WIFI HD	7 ans – mode linéaire
- Mobiliers (administratif, sportif et médias)	15 à 20 ans – mode linéaire
Installations techniques	5 à 10 ans

Matériel et outillage industriels :

- amortissement comptable	durée d'utilisation 2 à 8 ans – mode linéaire
- amortissement fiscal	durée d'usage 2 à 8 ans – mode linéaire ou dégressif

Installations générales, agencements et aménagements divers	10 ans
---	--------

Matériel de transport	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
-----------------------	--

Matériel de bureau	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
--------------------	--

Matériel informatique	2 à 5 ans – mode linéaire ou dégressif
-----------------------	--

Mobilier	3 à 5 ans
----------	-----------

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

Sont inscrits en autres immobilisations financières, le reclassement de la créance R1.1.a détenue sur la ville de Bordeaux pour un montant à l'origine de 114 321 826.54€.

Cette créance a fait l'objet d'une mobilisation Dailly auprès des banques Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local.

Les banques ont opposé une garantie au financement de la cession de la créance professionnelle au moyen d'un accord autonome signé par les parties en date du 28 octobre 2011.

Au cours de l'exercice 2022, 3 253 487 € ont été remboursés aux prêteurs, et le montant de la créance à la clôture est de 91 631 327 €.

La contrepartie financière a été comptabilisée au passif du bilan en emprunt et dette pour le même montant soit, 91 631 327 € en fin d'exercice.

Au fur et à mesure des échéances trimestrielles, la ville verse directement la banque « SMBC » le capital et les intérêts de la créance cédée, et verse à SBA la TVA.

		411 Ville de Bordeaux	164 Emprunt SMBC (Dailly)	512 Banque SMBC	708 Loyer R1	276 Autres immo financières
Cession de créances	avr-15		114 321 827	114 321 827		
Facturation des loyers R1	avr-15	181 497 543			151 247 952	
Virement poste à poste	avr-15	114 321 827				114 321 827
A nouveau 2022		46 442 144				94 884 814
Remboursement emprunt	déc-22		3 253 487			
Remboursement int Dailly	déc-22			1 865 658		
Remboursement TVA	déc-22	1 865 658		1 023 829		
Loyers constaté d'avance	déc-22				117 772 464	
Solde au 31/12/2022		43 552 657	91 631 327		5 119 145	91 631 327

		661 Charges financières	4455 État TVA à décaisser	487 Pdt Constat avance
Facturation des loyers R1	avr-15		30 249 590	
A nouveau 2022		1 865 658	23 554 493	117 772 464
Remboursement int Dailly	déc-22		1 023 829	
Produit constaté d'avance	déc-22			117 772 464
Solde au 31/12/2022		1 865 658	22 530 664	112 653 319

Stocks de marchandises

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entreprise auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).

La société SBA à recours à des contrats de partenariat qui lui assurent un prix d'approvisionnement fixe pendant la durée du contrat.

Le stock à la clôture est composé des marchandises achetées auprès de nos partenaires non consommées au 31/12/2022.

Dépréciation des stocks de marchandise

Suite au changement de fournisseur-partenaire de champagne, le stock de champagne de l'ancien partenaire a été déprécié à 100% (à hauteur de 1 900 €).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances brutes figurent à l'actif du bilan pour un montant de 45 041 397 €.

Elles sont principalement composées de la créance de la ville pour sa partie non cédée, dénommée R1.1.b, pour un montant de 43 552 655 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Cette créance dont le montant à l'origine de 67 175 716 € a été diminué, conformément à l'échéancier annexé, des paiements intervenus au cours de l'exercice à hauteur de 2 887 487 €.

Les produits excédents l'exercice en cours sont neutralisés au moyen de produits constatés d'avance. (cf. comptes de régularisation).

Dépréciation des créances

Les créances liées à des organismes publics ou les créances clients privés grands comptes sont dépréciées de la façon suivante :

- Créances échues depuis moins de 6 mois Appréciation cas par cas
- Créances échues entre 6 et 12 mois 50 %
- Créances échues depuis + de 12 mois 100 %

Capital social

Suite à l'intégration de la dette subordonnée en date du 14/12/2015, le capital social s'élève à 9 941 027 €. Aucune modification n'est intervenue au cours de l'exercice.

Les actionnaires de SBA sont Fayat SAS à 50% et VINCI Concessions à 50%.

Subvention d'investissement

La société SBA a reçu une subvention d'investissement de 75 millions d'euros pendant la phase construction. Cette subvention est rapportée au rythme de l'amortissement qu'elle finance, elle est donc reprise au résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2022 le solde de la subvention est de 55 833 333 € après une reprise annuelle de 2 500 000 €, inscrite en produits exceptionnels.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Au titre de l'article 11.2.2 du contrat de partenariat signé le 28 octobre 2011, la société SBA reçoit de la ville de Bordeaux une redevance durant la période d'exploitation au titre des gros entretiens et réparations (GER), la redevance R2.

Cette redevance R2 suit un plan de GER annexé au contrat qui prévoit des interventions à partir de la 3e année d'exploitation (soit le 1er mai 2017).

La société SBA reverse dans le cadre du contrat entretien maintenance (CEM) une partie de cette redevance au mainteneur VINCI Energies (anciennement VINCI Facilities).

Le solde de cette redevance correspond aux travaux assurés par la société SBA. Il fait l'objet d'une dotation au titre des provisions pour grosses réparations.

Conformément au contrat de partenariat, le montant de la provision est versé sur compte ouvert à cet effet auprès de la banque Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe.

La provision s'élève au 31/12/2022 à 2 434 691 €, après une dotation annuelle de 543 112 €, et une reprise de 471 712 €, liée aux renouvellements effectués dans l'année.

Note sur la comptabilisation des opérations de GER :

Les équipements du stade mis à disposition en 2015 sont amortis principalement sur la durée du contrat, et inchangés.

Les renouvellements liés au plan GER n'ont pas d'impact sur le compte de résultat :

- La dépense de renouvellement est comptabilisée en charge
- La provision de GER est reprise du même montant

De même, le compte bancaire dédié au GER est ponctionné du montant (HT) payé pour le renouvellement.

A la suite de l'audit du plan de GER réalisé en 2018, aucune modification du montant de la provision globale de GER n'a été identifiée.

Comptes courants d'associés

Les actionnaires ont en 2015 fait des apports à hauteur de 5 500 000 € en compte courant.

En mars 2018, un nouvel apport de 1 500 000 € a été fait, puis en mars 2020 avec 1 000 000 € supplémentaires. Ces apports sont rémunérés à 4%.

Les intérêts calculés en 2020 n'ont pas été versés aux actionnaires, mais intégrés en comptes courants au 1er janvier 2021, portant leur montant à 9 486 700 €.

Le dépassement de la limite fiscale des intérêts calculés est réintégré au résultat fiscal pour un montant de 166 017 € en 2022.

Pour information, les intérêts dus au titre de 2022 ont été versés aux actionnaires le 31/12/2022 (soit 383 611 €).

Dettes fiscales et sociales

Au bilan, le poste des dettes fiscales et sociales s'élève à 23 465 920€ incluant le solde de la TVA des créances R1.1a, R1.1.b pour 22 530 664 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).

Comptes de régularisation

Comme évoqué au paragraphe Créances, les produits ne concernant pas l'exercice ont été neutralisés par un produit constaté d'avance de 129 966 420 €.

Ce dernier comprend principalement :

- la créance du loyer R1.1.a, à hauteur de 112 653 319 € (cf. schéma comptabilisation Dailly).
- l'avance sur loyer de 20 M€, soit 14 888 889 € au 31/12/2022.

Engagements de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Le montant des engagements de la société s'élève à 10 947 euros. Aucune provision n'a été constatée.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Taux d'actualisation | 3.22 % |
| - Taux de croissance des salaires | 2.75 % |
| - Age de départ à la retraite | 67 ans |
| - Table de taux de mortalité | table INSEE 2014-2016 |

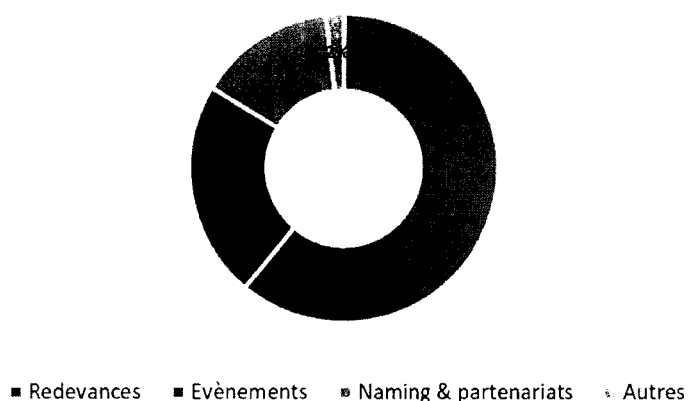
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Produits et charges d'exploitation

Le chiffre d'affaires se décompose en 4 activités principales, les redevances, les partenariats (y.c. le Naming), les évènements et les autres activités.

Les évènements sont distingués en deux catégories, les évènements d'entreprises (séminaires d'entreprise...), et les grands évènements (concerts, matchs de l'UBB, etc.).

Répartition du CA 2022



<i>en K€</i>	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Redevances	11 297	10 948	10 133	10 138
Evènements	4 179	1 579	360	7 223
Naming & partenariats	2 674	2 358	2 439	2 715
Autres	354	290	189	217
	18 505	15 175	13 121	20 292

Le chiffre d'affaires de SBA s'élève à 18 504 678 € au 31/12/2022.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 22 839 820 €. Elles comprennent les dotations aux amortissements pour 7 945 148 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Effectif moyen

Pour les exercices ouverts à compter du 9 février 2020, les salariés à prendre en compte pour l'annexe sont :

- ceux titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ou déterminée ;
- les employés à temps plein ou temps partiel.

Les salariés mis à disposition, y compris les salariés temporaires, les apprentis, les salariés en contrat unique d'insertion ou en contrat de professionnalisation, sont donc exclus.

L'effectif moyen de salariés correspond à la moyenne du nombre de personnes employées au cours de chacun des mois de l'année civile précédente ou du dernier exercice comptable lorsque celui-ci ne correspond pas à l'année civile précédente.

A noter qu'en 2022, 2 personnes étaient mises à disposition de SBA à temps complet par des sociétés des groupes actionnaires.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Deloitte	23 000		23 000
Montant total des honoraires	23 000	0	23 000

Intégration fiscale

SBA ne bénéficie pas de l'intégration fiscale.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : F. PARTICIPATIONS
 Forme : SCA
 Au capital de : 1 059 719 890 euros
 Adresse du siège social : 137 rue du Palais Gallien
 33000 BORDEAUX

Dénomination sociale : VINCI CONCESSIONS
 Forme : SAS
 Au capital de : 4 306 925 772 euros
 Adresse du siège social : 1973 Boulevard d la Défense
 92000 NANTERRE

FAITS MARQUANTS

Impact de la crise sanitaire :

La crise sanitaire liée au COVID-19 a continué à perturber l'activité de SBA au 1^{er} trimestre 2022.

Cette crise constituant un cas de force majeure, conformément à l'article 21.1 du contrat de partenariat, le paiement des Recettes Nettes Garanties (RNG) a été suspendu à compter du 12 mars 2020 jusqu'au 31 mars 2023. Selon le contrat, « les RNG ne sont dues qu'à hauteur de ce qui aura pu être généré compte tenu de l'évènement de Force Majeur considéré ».

A compter du 01/04/2022, SBA a repris le paiement du montant forfaitaire des RNG trimestrielles.

Selon un mode de calcul établi par la Métropole et approuvé par SBA, le montant des RNG que SBA devra reverser à la Métropole au titre de l'année 2022 est estimé à 4 127 K€ (contre 4 701 K€ prévus pour l'année, si le cas de force majeure ne s'était pas présenté).

Clause de revoyure :

Conformément à la clause de revoyure de l'article 14 du Contrat de partenariat, SBA et Bordeaux Métropole ont entamé des discussions début 2021, afin d'adapter le contrat aux réalités économiques constatées depuis le début de l'exploitation.

Un dossier détaillé a été communiqué à la Métropole le 22/01/2021 et a fait l'objet de plusieurs échanges (envois de documents complémentaires, réunions, ...). A ce jour, les discussions sont toujours en cours avec la Métropole.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Rappels :

Transfert à Bordeaux Métropole :

En application de la loi MAPTAM, le stade Matmut ATLANTIQUE a été déclaré équipement d'intérêt métropolitain lors du Conseil de Métropole du 16/12/2016.

Depuis le 01/01/2017, Bordeaux Métropole se substitue donc à la Ville de Bordeaux dans le cadre de relations contractuelles avec SBA.

Financement du projet :

La ville de Bordeaux a eu recours à un contrat de partenariat pour finaliser le projet de construction du nouveau stade de Bordeaux.

Les sociétés FAYAT et VINCI en charge de la conception, la construction, l'entretien, l'exploitation et le financement partiel, ont en commun, créé la société exploitante : Stade Bordeaux Atlantique, « SBA ».

S'agissant du financement, outre l'apport des actionnaires, le titulaire du contrat de partenariat reçoit une rémunération de la ville pendant toute la durée du contrat couvrant les coûts suivants :

- *Études et conception*
- *Coûts annexe à la construction*
- *Intérêts intercalaires*
- *Coûts de fonctionnement*
- *Coûts de financement*

Cette rémunération est détaillée dans le contrat de partenariat comme suit (valeur à mai 2011) :

- *Redevance financière R1 de 8.120.179 € HT*
- *Redevance R2 gros entretien renouvellement (GER) de 619.391 € HT*
- *Redevance R3 d'entretien maintenance de 1.464.000 € HT*
- *Redevance R4 de gestion de 954.872 € HT (frais de gestion 364.287 € HT et impôt sur les sociétés 590.585 € HT).*
- *Recettes annexes garanties (RA) tirées de l'exploitation et venant en déduction des redevances dues par la ville, de 4.485.250 € HT*

Suite à la fixation des taux intervenue en avril 2015 (cf. paragraphe ci-dessous), le montant de certaines redevances a été diminué. Ainsi, tandis que les redevances versées par la collectivité selon le contrat étaient de 11 M€ (en valeur 2011, cf. détail dans le tableau ci-dessous), le montant des redevances réellement facturées en 2022 sont les suivantes :

Redevances	déc.-22	mai-11
Redevance financière R1	6 277 343	8 120 179
Redevance R2 (GER)	1 700 466	619 391
Redevance R3 (entretien-maintenance)	1 742 482	1 464 000
Redevance R4 (gestion)	910 484	954 872
Sous-total redevances perçues par SBA	10 630 775	11 158 442
RA, recettes annexes garanties	- 4 105 527	- 4 485 250
Sous-total redevances versées par SBA	- 4 105 527	- 4 485 250
Total redevances	6 525 248	6 673 192

L'article 21.1 du contrat de partenariat sur le cas de force majeure a été appliqué au 1^{er} trimestre 2022, comme il l'avait été en 2020 et 2021 pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

Les Recettes Nettes Garanties comptabilisées en 2022 se sont donc élevées à - 4 106 K€ (contre - 4 701 K€ sans application de la force majeure).

La redevance R1 est destinée au remboursement et à la rémunération des financements. Elle se décompose en :

- Redevance R1.1 : redevance financière cédée et acceptée (faisant l'objet d'une cession de créance via un crédit Dailly, conformément à l'article 13 du contrat de partenariat)
- Redevance R1.2 : redevance financière non acceptée (part des couts d'investissements financée par les fonds propres)

Ces fonds, auxquels se rajoutent une subvention allouée par la ville, le département et la région de 75 millions d'euros et une avance de loyer de 20 millions d'euros, ont complété l'apport des actionnaires pour le financement du projet.

Instruments de couverture

Conformément au contrat de partenariat et plus particulièrement à son article 12.2, SBA a figé les loyers Financiers (R1) et le loyer IS (R4.2) de la Ville de Bordeaux avant la Mise à Disposition de l'ouvrage. La fixation des taux est intervenue le 9 Avril 2015 dans des conditions de marchés optimales avec un taux de swap 30 ans négocié à 72 bp (soit 0,72% + 0,15% de marge de swap et 1,1 % de marge de crédit Dailly = 1,97 %), ce qui représente une économie substantielle par rapport aux charges initiales anticipées par la ville dans le cadre de l'offre.

Dans le cadre de cette opération, SBA a contracté deux swaps de taux (Fixe contre variable, la Dette bancaire étant levée sur la base des taux Euribor 3M) auprès des Banques de Couvertures, identifiées dès la signature du contrat de partenariat : Sumitomo Mitsui Banking Corporation Europe Ltd et Dexia Crédit Local. Chaque Banque a contracté 50% de l'instrument de couverture pour un montant respectif de 57 160 913 €.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Prévisions d'activité en 2023 :

En 2023, la programmation du stade Matmut ATLANTIQUE sera très riche. A ce jour, sont prévus :

- Un match UBB-La Rochelle le 25/03/2022
- 5 concerts : Muse, Depeche Mode, Mylène Farmer (2 dates) et The Weeknd
- 5 matchs de rugby dans le cadre de la Coupe du monde de rugby en septembre

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	322 852		31 180
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	212 907 279		
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	368 542		39 885
Install. techniques, matériel et outillage ind.	7 032 599		23 265
Installations générales, agenc., aménag.	2 173 220		41 010
Matériel de transport	4 356		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	75 540		4 068
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 561 537		108 228
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	94 884 814		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	94 884 814		
TOTAL GENERAL	317 769 204		139 408

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			354 032	
Terrains				
Constructions sur sol propre			212 907 279	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			408 426	
Installations techn., matériel et outillages ind.			7 055 864	
Installations générales, agencements divers			2 214 231	
Matériel de transport			4 356	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			79 609	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			222 669 766	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 253 487	91 631 327	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		3 253 487	91 631 327	
TOTAL GENERAL		3 253 486	314 655 125	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	304 837	10 097		314 934
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	304 837	10 097		314 934
Terrains				
Constructions sur sol propre	47 364 578	7 096 910	1	54 461 488
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.	80 805	28 889		109 695
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 683 801	633 173		5 316 974
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 034 090	165 947		1 200 037
Matériel de transport	1 719	622		2 341
Matériel de bureau et informatique, mobilier	57 130	9 510		66 640
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 222 124	7 935 051		61 157 175
TOTAL GENERAL	53 526 960	7 945 148		61 472 108

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.

Fonds Cial

Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains

Construct.

- sol propre

- sol autrui

- installations

Install. Tech.

Install. Gén.

Mat. Transp.

Mat bureau

Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler

Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	2 363 290	543 112	471 712	2 434 691
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 363 290	543 112	471 712	2 434 691
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 900			1 900
Dépréciations comptes clients	3 302	6 421		9 723
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	5 202	6 421		11 623
TOTAL GENERAL	2 368 492	549 533	471 712	2 446 313
Dotations et reprises d'exploitation		554 262	476 440	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		115	115	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	91 631 327	3 344 424	88 286 903
Clients douteux ou litigieux	12 747	12 747	
Autres créances clients	45 398 970	6 050 713	39 348 257
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 130	1 130	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 486	2 486	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	482 209	482 209	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	34 131	34 131	
Charges constatées d'avance	242 018	242 018	
TOTAL GENERAL	137 805 019	10 169 859	127 635 160

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	354 182	354 182		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	91 872 559	3 424 637	14 459 945	73 987 977
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 623 955	2 623 955		
Personnel et comptes rattachés	199 982	199 982		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 161	82 161		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	23 179 216	1 677 501	4 167 497	17 334 218
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	4 561	4 561		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 672	34 672		
Groupe et associés	9 486 700	1		9 486 699
Autres dettes	6 536 565	6 536 565		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	129 966 420	129 966 420		
TOTAL GENERAL	264 340 974	144 904 638	18 627 442	100 808 894

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40800000	Fournisseur factures non parvenues	1 913 040,31	2 713 077,59	-800 037,28
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		1 913 040,31	2 713 077,59	-800 037,28
DETTES SUR IMMOBILISATIONS				
40840000	Fournisseur factures non parvenues	34 671,86	21 221,40	13 450,46
TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS		34 671,86	21 221,40	13 450,46
AUTRES DETTES				
41980000	Avoirs à établir clients	62 836,46	80 543,19	-17 706,73
46860000	Divers - charges à payer	1 500,00	1 500,00	
TOTAL AUTRES DETTES		64 336,46	82 043,19	-17 706,73
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	Personnel - provision congés payés	35 625,00	33 641,00	1 984,00
42860000	Personnel - autres charges à payer	164 357,00	77 042,00	87 315,00
42863000	Frais déplacement personnel, pensions		45,00	-45,00
43820000	Cap charges sociales sur congés payés	17 812,00	16 820,50	991,50
43860000	Organismes sociaux charges à payer	32 300,00	25 500,00	6 800,00
44860000	État charges à payer	1 270,24	-542,80	1 813,04
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		251 364,24	152 505,70	98 858,54
TOTAL CHARGES A PAYER		2 263 412,87	2 968 847,88	-705 435,01

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 31/12/2022

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	Charges constatées d'avance	242 018,03	39 696,51	202 321,52
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		242 018,03	39 696,51	202 321,52
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
48700000	Produits constatés d'avance (FI)	-129 966 420,29	-135 832 287,65	5 865 867,36
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-129 966 420,29	-135 832 287,65	5 865 867,36

Compte	Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	Clients - factures à établir	357 572,43	156 167,26	201 405,17
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		357 572,43	156 167,26	201 405,17
AUTRES CREANCES				
40980000	Fournisseurs - rrr et avoirs à obte	30 244,86	31 916,06	-1 671,20
42870000	Personnel autres produits à recevoi	191,85	1 094,85	-903,00
43870000	Organismes sociaux pdt à recevoir	2 486,29	702,19	1 784,10
44870000	État produits à recevoir		14 698,94	-14 698,94
46870000	Divers - produits à recevoir	3 859,57	12 724,00	-8 864,43
TOTAL AUTRES CREANCES		36 782,57	61 136,04	-24 353,47
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		394 355,00	217 303,30	177 051,70

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	9 941 027			
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		49 633 205
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		49 633 205
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement	2 500 000	
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice	1 959 140	
SOLDE		4 459 140
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		45 174 065

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021	%
Loyer R1.1.a redevance financière capital	5 119 145		5 119 145	3 159 192	62,04 %
Loyer R1.1.b redevance financière intérêts				1 934 485	
Loyer R1.1.2 redevances financière non cédée	1 158 198		1 158 198	1 152 436	0,50 %
Loyer R2 redevance GER	1 700 466		1 700 466	1 416 142	20,08 %
Loyer R3 redevance exploitation maintenance	1 742 483		1 742 483	1 712 092	1,78 %
Loyer R4 redevance de Gestion	910 485		910 485	907 146	0,37 %
Avance sur loyer	666 667		666 667	666 667	
Évènements	4 179 229		4 179 229	1 578 746	164,72 %
Naming Partenariat et loges	2 674 472		2 674 472	2 358 211	13,41 %
Autres prestations	353 534		353 534	289 822	21,98 %

TOTAL
18 504 679
18 504 679
15 174 937
21,94 %

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Avantages en nature	3 288	79116000
Indemnités assurances	631 741	79121100
Refacturation travaux - frais	975 976	79120000
Remboursement formation	426	79114000
Remboursement prevoyance	5 171	79112600
TOTAL		1 616 602

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Autres charges exceptionnelles	12	67180000
Amortissement dérogatoire	114	68725000

TOTAL	126	
--------------	------------	--

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Quote part de subvention virée au résultat	2 500 000	77700000
Produits sur exercices antérieurs	36 867	77180000
Amortissement dérogatoire	114	78725000

TOTAL	2 536 981	
--------------	------------------	--

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

Déclaration au 31/12/2022

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			-1 959 140
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			-1 959 140
Provisions sur immobilisations			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires			
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			-1 959 140

Rubriques	Montant
-----------	---------

IMPOT DU SUR :

Provisions réglementaires :

Provisions pour hausse de prix

Provisions pour fluctuation des cours

Provisions pour investissements

Amortissements dérogatoires

Subventions d'investissement

TOTAL ACCROISSEMENTS

IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :

Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :

Congés payés

Participation des salariés

Autres

A déduire ultérieurement :

Provisions pour propre assureur

Autres

TOTAL ALLEGEMENTS

SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE

IMPOT DU SUR :

Plus-values différées

CREDIT A IMPUTER SUR :

Déficits reportables

Moins-values à long terme

SITUATION FISCALE LATENTE NETTE

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				1 461 627	1 461 627
Exercice en cours				1 656	1 656
TOTAL				1 463 283	1 463 283
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus				1 656	1 656
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL				1 656	1 656
VALEUR RESIDUELLE					

Montant pris en charge ds exerc.

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Effectif moyen	12	2
Effectif moyen intérimaires		1
TOTAL	12	3



**Greffes du Tribunal de Commerce
de NANTERRE**

4 rue Pablo Néruda
90020 NANTERRE CEDEX

Bordeaux, le 28 juillet 2023

Réf. : " STADE BORDEAUX ATLANTIQUE "
R.C.S. 535 010 276
Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée,
- Exemplaire certifié conforme des comptes annuels de la Société,
- Rapport général du Commissaire aux Comptes,
- Chèque d'un montant de 45,02 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir adresser la facture au nom de la **Société STADE BORDEAUX ATLANTIQUE** et l'attestation de dépôt des comptes à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Isabelle de MALGLAIVE

STADE BORDEAUX ATLANTIQUE
Société par actions simplifiée au capital de 9 941 027 euros
Siège social : 1973 Boulevard de la Défense 92000 NANTERRE
535 010 276 RCS NANTERRE

EXTRAIT DE L'ACTE UNANIME DES ASSOCIES
EN DATE DU 21 AVRIL 2023

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

La collectivité des associés, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, font apparaître une perte de (1 959 140) euros, décide, sur proposition du Comité de Surveillance, d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	(1 959 140) euros
Report à nouveau au 31 décembre 2021 après affectation	(18 641 156) euros
	=====
Report à nouveau au 31 décembre 2022 après affectation :	(20 600 296) euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'établissent à 45 174 065 euros.

Conformément à la réglementation en vigueur, la collectivité des associés prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée, au titre des trois derniers exercices de la Société.

Certifiée conforme
Par le Président,
Monsieur Loïc DUROSELLE

